

# La BCE amorce une nouvelle ère en trompe l'œil

— La présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, a annoncé ce mercredi 11 mai qu'une hausse des taux d'intérêt pourrait intervenir d'ici à l'été.

— Une première depuis 2011, qui pourrait signer la fin de l'argent gratuit.

La Banque centrale européenne (BCE) a fini par craquer. Alors qu'elle était l'une des dernières grandes banques centrales de la planète à ne pas avoir amorcé d'augmentation de ses taux directeurs, dans le but de ne pas briser la reprise économique, Christine Lagarde a annoncé mercredi 11 mai qu'une première hausse de taux pourrait intervenir dès juillet. Il y a quelques mois encore, la présidente de l'institution refusait d'envisager une telle option, estimant qu'elle n'avait pas les moyens d'agir face à une inflation d'origine essentiellement énergétique. Mais



La BCE, basée à Francfort (Allemagne), a dû réagir afin de garantir sa crédibilité. Ralph Orłowski/Reuters

## essentiel

### Social — La Cour de cassation valide le barème Macron

Dans une décision rendue ce mercredi 11 mai, la Cour de cassation a validé le barème qui aboutit à plafonner les indemnités pour licenciement abusif aux prud'hommes. La Cour a estimé que ce barème n'était « pas contraire » aux conventions internationales qui prévoient le versement d'une indemnité « adéquate » au salarié victime d'un licenciement injustifié. Elle a en outre écarté la possibilité de déroger à l'application du barème, « même au cas par cas ».

sur la-croix.com  
Un article détaillé

### Tourisme — Airbnb prend des mesures pour limiter le surtourisme

Airbnb a dévoilé ce mercredi 11 mai une nouvelle fonctionnalité permettant à ses utilisateurs de chercher par type de voyage plutôt que par destination. Plus

après avoir admis mi-avril qu'une remontée des taux pourrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année, Christine Lagarde vient encore d'infléchir son discours.

**« Les économistes sont bien plus inquiets de l'effet de l'inflation sur la consommation que de la hausse des taux. »**

« Entre une inflation à 7,5 % en zone euro et la remontée des taux dans tous les pays, la situation de la BCE devenait intenable. Il en allait de sa crédibilité à tenir sa mission de contrôle des prix », estime Léa Dauphas, cheffe économiste chez Tac Economics. Après une décennie de taux d'intérêt à zéro, voire négatifs, 2022 pourrait donc signer le début d'une nouvelle ère, celle de la fin de l'argent gratuit. Selon les anticipations de marché, l'institution de Francfort devrait augmenter ses taux trois fois cette année et quatre fois l'an prochain, pour atteindre 1,75 % à la fin de 2023.

De quoi relancer toutes les inquiétudes sur la vigueur de la reprise économique post-crise sanitaire, mais aussi sur la soutenabilité de la dette publique, alors que le taux d'intérêt français

pour les obligations à dix ans est passé en trois mois de 0 à 1,62 % aujourd'hui, soit son plus haut niveau depuis 2014.

« Il faut relativiser ce changement de paradigme », observe Patrick Artus, chez Natixis. Certes, la BCE va remonter ses taux pour la première fois depuis 2011. Mais si l'on regarde les taux d'intérêt réels, corrigés de l'inflation, alors ces derniers resteront négatifs tant que les banques centrales ne décideront pas d'agir sévèrement contre la hausse des prix. » Selon l'économiste, il faudrait monter les taux au même niveau que l'inflation pour avoir un réel effet sur la hausse des prix, au risque de pénaliser sérieusement la croissance.

« Les économistes sont bien plus inquiets de l'effet de l'inflation sur la consommation que de la hausse des taux. La BCE apparaît bien mal à l'aise, tout l'enjeu étant pour elle

de faire comprendre aux marchés quelle est prête à agir, même si elle ne le fait que très modestement », précise Xavier Ragot, à l'OFCE. Il n'empêche, la hausse des taux aura mécaniquement des conséquences sur les acteurs économiques, au premier rang desquels les futurs emprunteurs. Dans l'immobilier, les taux d'intérêt ont commencé leur inexorable remontée. En avril, ils ont atteint 1,5 % sur vingt ans, en hausse de 50 % depuis janvier.

Surtout, la hausse des taux fait resurgir les inquiétudes autour de la dette publique. Ce mardi 10 mai, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a mis en garde le gouvernement sur le coût de la dette, laquelle a littéralement explosé au cours de la crise sanitaire, pour atteindre 113 % du PIB fin 2021.

« Sauf que là encore, tant que l'inflation reste plus élevée que les taux

d'intérêt, la question des finances publiques n'est pas centrale », estime Xavier Ragot. Et pour cause, l'inflation peut en théorie être une bonne nouvelle pour les finances publiques. En effet, elle permet à la fois d'accroître les recettes de l'État, grâce notamment à un surplus de recettes fiscales, et d'augmenter le PIB, ce qui in fine conduit à diminuer le ratio dette/PIB.

Par ailleurs, contrairement aux emprunteurs particuliers, le niveau des taux d'intérêt pour la dette publique doit être envisagé sur une longue période. « Avec une maturité moyenne des emprunts d'État à huit ans, la dette publique se renouvelle très lentement. L'effet sur le service de la dette ne sera donc pas visible avant plusieurs années », explique François Ecalte, du site Filpeco.

Selon les calculs de la Banque de France, chaque hausse de 1 % des taux d'intérêt représente un coût supplémentaire de près de 40 milliards d'euros par an, au bout de dix ans. Un montant certes élevé, mais à mettre en parallèle avec la hausse à venir du PIB. « Au fond, aujourd'hui, le vrai sujet d'inquiétude n'est pas tant la soutenabilité financière de la dette publique que sa soutenabilité politique au sein de la zone euro », conclut François Ecalte. Autant les États faucons de l'Europe pouvaient s'accommoder de la dette publique élevée de leur voisin en période d'inflation faible, autant ils ne supporteront pas une BCE inerte face à une inflation élevée.

Julie de la Brosse

à chercher ailleurs que dans les villes les plus fréquentées, ont expliqué des responsables de la plateforme. Désormais, Airbnb va proposer un large panel de catégories comme « plage », « parcs nationaux » ou « ville emblématique », et plusieurs destinations apparaitront, à divers prix, dans divers pays. L'objectif est de limiter le surtourisme que la plateforme est régulièrement accusée d'alimenter.

### Pouvoir d'achat — Les mesures de soutien présentées après les législatives

Le gouvernement a annoncé le 11 mai que le nouveau paquet de mesures de soutien au pouvoir d'achat sera présenté en conseil des ministres après les élections législatives. Parmi ces mesures: la prolongation du bouclier sur les prix du gaz et de l'électricité jusqu'à la fin 2022, un dispositif « mieux ciblé » que la remise sur les prix du carburant, mais aussi la revalorisation des prestations sociales et le lancement des chèques alimentaires.

sur la-croix.com

— La hausse des températures fait baisser la production nucléaire  
— Un nouveau record mondial pour les énergies renouvelables

## L'inflation américaine ralentit légèrement

En avril, sur un an, l'inflation s'est établie à 8,3 % aux États-Unis, contre 8,5 % en mars, selon l'indice publié ce mercredi 11 mai par le département du travail. Il s'agit du premier ralentissement depuis huit mois. Les prix de l'essence, qui avaient flambé en mars à cause de la guerre en Ukraine, ont baissé en un mois de 6,1 %. Malgré ce ralentissement, la hausse des prix reste très forte, toujours proche du plus haut niveau enregistré depuis quarante ans. Le président américain Joe Biden a, depuis le début de la semaine, tenté de convaincre les Américains que la Maison-Blanche faisait tout ce qu'elle pouvait pour lutter contre l'inflation, qui est sa « plus grande priorité nationale ».